



## La floraison et la fécondation

### Conditions pour une fécondation réussie

Le pollen est libéré des anthères quelques heures après l'ouverture de la fleur et doit être transporté par les abeilles. Sa germination est faible en dessous de 5°C, optimale entre 12 et 21°C et diminue au-delà de 27°C.

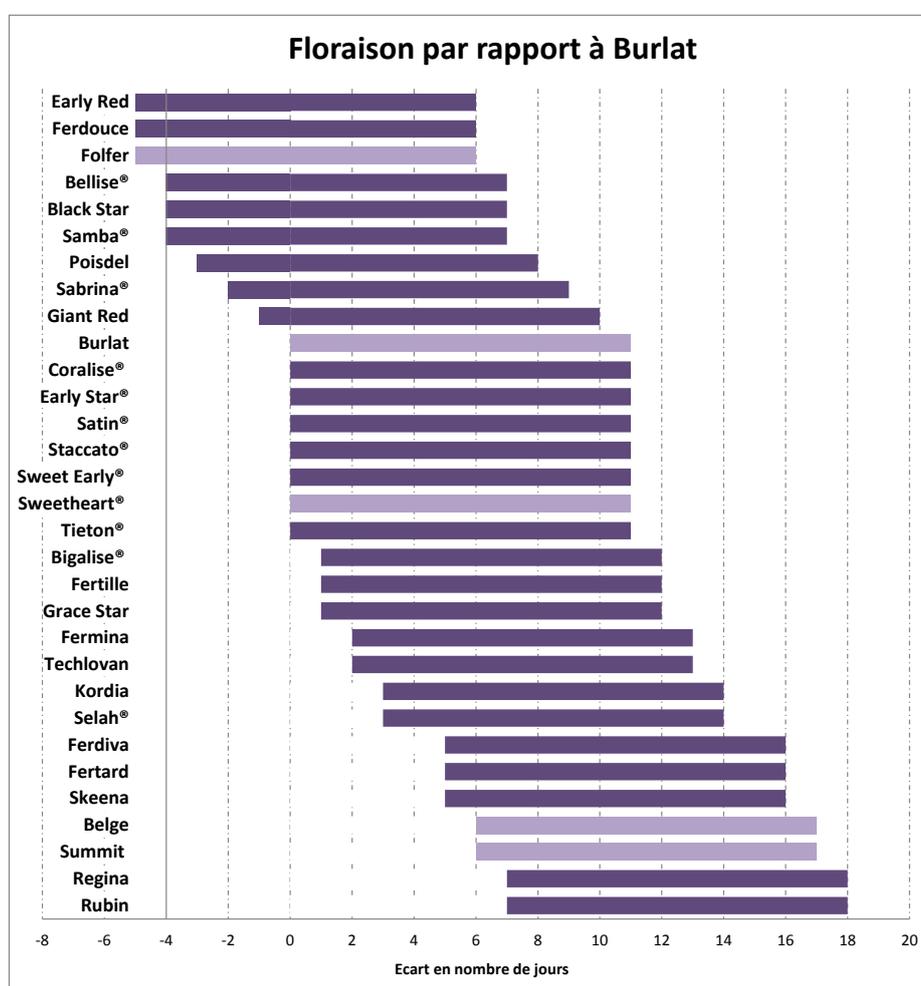
La réceptivité du stigmate a lieu dès l'ouverture de la fleur et sa dégénérescence entre 3 et 5 jours après, comme le dessèchement du style. La longévité de l'ovule ne dépasse pas 4 à 5 jours. Ainsi les conditions optimales de pollinisation sont réunies sur une période très brève après l'ouverture de chaque fleur environ 2 jours. Etant donné l'étalement de l'ouverture des fleurs sur un même arbre, la période de pollinisation effective d'un arbre, serait plutôt de 4 à 5 jours.

### Échelonnement de la floraison

Pour l'ensemble de la gamme variétale, la floraison s'échelonne sur deux à trois semaines sur un même site selon les conditions climatiques. La durée de floraison d'une variété sur un même site, est d'une à deux semaine selon les conditions climatiques.

Une des conditions principales à respecter pour optimiser la pollinisation est d'associer des variétés compatibles dont la floraison est simultanée.

Figure 2 : calendrier floraison



## Le rôle des abeilles dans la pollinisation

Le cerisier (comme toutes les Rosacées fruitières) possède un pollen assez lourd. Aussi le rôle des insectes pollinisateurs est indispensable pour véhiculer le pollen. Dans 80% à 95% des cas, ce sont les abeilles domestiques (*Apis mellifica L.*) qui assurent la pollinisation. D'autres insectes comme les bourdons, les abeilles solitaires... peuvent également intervenir.

L'activité des abeilles commence lorsque la température atteint 12°C et que le vent n'est pas trop fort.

Éviter tout traitement pendant les heures de présence des abeilles lors de la floraison.

En verger enherbé, faucher toute flore attractive pour les abeilles pendant la floraison.

## Mise en place des ruches

- Mettre les ruches en début de floraison (5% de fêlures ouvertes) et les retirer dès la fin floraison.
- Nombre de ruches : 4/ha pour des variétés peu fertiles ; de 0 à 4 ruches/ha pour des variétés très fertiles.
- Position : perpendiculairement au rang avec ouverture au soleil levant.
- Disposition : plutôt au milieu de la parcelle.
- Distance maximale les unes des autres : 130 à 150 m.
- Protection au vent : avec des palettes en V face au vent.

## Les dispositifs de pollinisation

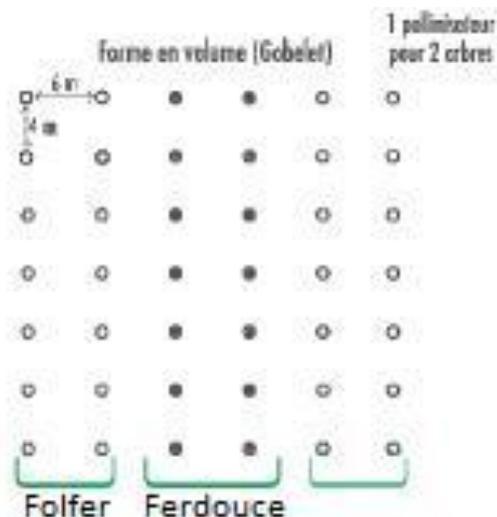
Il est indispensable de bien raisonner le dispositif de pollinisation avant la plantation. L'arbre à polliniser ne doit être à plus de 15 m de son pollinisateur.

### Plantation en blocs

- Dispositif recommandé pour des variétés ayant le même intérêt commercial
- Dispositif facilitant la réalisation des interventions cultures (protection phytosanitaire...) et de la récolte.

Il est recommandé de planter un bloc de un ou deux rangs, pour que chaque arbre ait un pollinisateur en vis-à-vis (figure 3 avec deux rangs). Si ce dispositif est porté à 3 ou 4 rangs, il est recommandé d'ajouter des pollinisateurs complémentaires sur les rangs centraux.

Figure 3 :

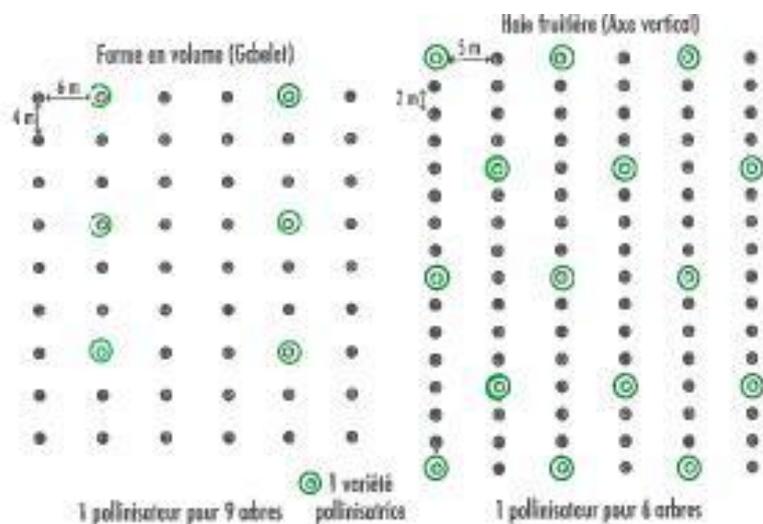


### Plantation en quinconce

- Dispositif recommandé lorsque la variété pollinisatrice est commercialement moins intéressante que la variété pollinisée.

- Dispositif compliquant les opérations de protections phytosanitaires et la récolte. Par exemple si la maturité des variétés n'est pas la même, la variété la plus tardive recevra plus de traitement notamment contre la mouche, cela peut entraîner des dépassements de LMR (Limite Maximale de Résidu) ou de DAR (Délai Avant Récolte). Aussi il est recommandé de planter deux variétés ayant soit la même époque de maturité soit une maturité très décalée dans le temps (de 2 ou 3 semaines).
- Nécessité d'une ou deux variétés pollinisatrices (figure 4).

Figure 4 :



Pour les variétés difficiles à polliniser (tel que Regina en régions septentrionales ou Fertile\*), les deux dispositifs (en blocs ou quinconce) peuvent être combinés avec une troisième variété pollinisatrice, intégrée au rang en quinconce.

Figure 5 :

